supporter tout le poids. Mais pour que cette prétention soit juste, il faut que nous nous mettions à l'œuvre nous-mêmes, si nous sommes de vrais Bretons; si on ne s'y met pas, on sera exposé à l'insulte, et l'insulte est pire qu'un tort que l'on pourrait nous faire. Plutôt que d'y être exposés, j'aime mieux courir le risque d'une plus grande dette que celle que nous avons, et d'être obligé de sacrifier quelque chose de mon avoir. En cela, j'exprime l'opinion de mes mandataires, lesquels ne m'ont chargé de rien de plus que de faire pour eux ce que je croirais le mieux. J'ai fait de cette contrée mon pays d'adoption, et il est évident que tout le tort que je pourrais faire à ses enfants, les miens aussi auront à en souffrir, (Ecoutez!) Quel que puisse être le résultat du projet,et j'espère qu'il ne sera pas aussi facheux que des hon. membres paraissent le croire, j'entretiens l'espoir que nous prendrons tels arrangements avec les provinces maritimes, s'il y a lieu, qui auront pour résultat une union durable. Je crois que dans le cours de l'été prochain, nous verrons ici des millions de capitaux anglais se dépenser pour nos travaux de défense, et je vois clairement que nous allons être obligés de contracter des dettes à cet effet. Mais nous avons un autre devoir à remplir : préparer des hommes pour le service L'Angleterre ne fortifications. pourra nous fournir tous les hommes et tout l'argent nécessaires aux défenses de la province. Cette tache appartiendra à nos jeunes gens ainsi qu'aux hommes d'un moyen age. Si on ne s'acquitte pas de cette tache, on ne sera pas digne du nom de peuple, ni des droits, libertés et priviléges dont nous jouissons. Je ne retiendrai pas la chambre bien longtemps; je dois dire, toutefois, qu'une observation que j'ai entendu faire aujourd'hui m'a paru très peu charitable. La chambre me croira si je lui dis qu'autant que d'autres j'ai été étonné de voir un gouvernement formé d'hommes de différents partis; mais, M. l'ORATEUR, j'en suis venu à la conclusion que la position des partis à cette époque, et la conduite de quelques uns des amis du ministère d'alors, ont été la cause de cette coalition ; et je ne blame pas les conservateurs, qui étaient dans ce gouvernement, d'y avoir fait entrer d'autres messieurs, si en le faisant ils favorisaient les intérêts du pays. J'ai entendu dire que quelques membres du gouvernement n'avaient d'autre mobile que leur propre intérêt, que

le désir de satisfaire leur ambition; mais je ne manquerai point de charité jusqu'au point de formuler contre eux cette accusa-Je crois que, personnellement, ils ont eu beaucoup de peine à en venir à cet arrangement, et je serais mortifié de dire qu'ils ont accepté un portefeuille dans d'autres vues que celles de satisfaire leur conscience. Je ne doute nullement, M. l'ORATEUR, que lour but est le bien du pays, et non la vaine gloire d'être ministres pendant quelques années. (Ecoutez!) J'ai l'espoir qu'ils rempliront leurs devoirs comme ministres de manière à ce que le peuple soit content d'eux. (Ecouter ! écouter!) Je crois, M. l'ORATEUR, que le cabinet compte des ministres qui feraient beaucoup plus d'argent à exercer leurs professions qu'à gouverner le pays, et j'espère qu'ils seront aussi économes que possible dans toutes les dépenses, tout en ne perdant pas de vue les travaux de défenses nécessaires pour mettre fin aux craintes suscitées par les alarmes et menaces de chaque jour. Si à la fin nous arrivons à une union des colonies, de bons résultats en découleront. Je pense que nous n'en aurons pas de mauvais à appréhender,—bien qu'en ce moment, si cela m'était permis, je remédierais à quelques uns des détauts de ces 72 résolu-Il est une chose, par exemple, que je regrette: c'est que la clause concernant l'instruction publique ait été insérée sous la forme qu'elle a dans ces résolutions. regarde comme un fait déplorable que le système des écoles séparées soit maintenu dans le Haut-Canada, attendu que la nouvelle constitution se trouve contenir ainsi un brandon de discorde. Bien qu'en 1863, le nombre des enfants catholiques fréquentant les écoles dans le Haut-Canada fut de 52,000, de ce nombre pas plus de 15,000 ont fréquenté les écoles séparées.

UNE VOIX—Vous vous trompez.

M. FERGUSON—J'en demande pardon à l'hon. préopinant, mais je ne me trompe pas. Je tiens mes renseignements du surintendant de l'instruction, le Dr. RYERSON. Et, à ma propre connaissance, je puis dire que dans deux localités où ont été établies des écoles séparées, les catholiques en sont devenus fatigués. Je suis convaincu que maintenant ils consentiraient volontiers à ce que leurs enfants regussent leur éducation avec ceux du reste de la société, sachant bien que leur religion ne coure aucun danger et que leur conscience, par consé-